

Cérémonie de prise de fonction

Lundi 21 août 2023

Monsieur Simon BERTOUX
Préfet de l'Ariège

Madame, Messieurs les parlementaires,
Monsieur le vice-président du conseil régional,
Monsieur le vice-président du conseil départemental,
Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux et départementaux,
Monsieur le président de l'association des maires et élus d'Ariège, Maire de Foix,
Monsieur le vice-président de l'association des maires ruraux d'Ariège,
Mesdames et Messieurs les maires et présidents d'intercommunalité,
Madame et Monsieur les représentants des autorités judiciaires,
Madame et Messieurs les sous-préfets,

Mesdames et Messieurs les représentants des forces de sécurité, de défense et de secours,
Mesdames et Messieurs les directeurs des services de l'État et des collectivités territoriales,
Madame et Monsieur les représentants des chambres consulaires,
Messieurs les représentants des cultes (à confirmer),
Mesdames et Messieurs les représentants du monde combattant,
Mesdames, Messieurs, en vos grades et qualités,
Mesdames, Messieurs,

C'est évidemment avec une grande joie que je m'exprime, devant vous, pour la première fois en qualité de préfet de l'Ariège. Comme le veut une belle tradition, l'entrée en fonctions d'un nouveau préfet se manifeste par un hommage devant le monument aux morts puis devant le monument de la Résistance. Cela permet d'associer la représentation de l'État ici et aujourd'hui au souvenir de toutes celles

et ceux qui nous ont précédé et qui, par leurs idées, par leurs combats et par leur sacrifice, ont fait que nos institutions républicaines ont pu être mises en place et sauvegardées : ils nous ont légué une démocratie et des libertés qui demeurent des exceptions dans le monde. Ainsi, par cet acte de mémoire, nous n'oublions pas que celles et ceux qui nous ont précédé comptent sur nous pour que cette République qui nous fait vivre ensemble soit préservée, défendue lorsqu'elle est, parfois et sous des formes plus insidieuses qu'autrefois, attaquée. C'est notre rôle à tous, et particulièrement celui d'un préfet et de ses collaborateurs : nous continuerons d'y être vigilants et de veiller à la transmission de nos valeurs de liberté et de démocratie à la jeunesse.

Je tiens à vous remercier, chacune et chacun, de votre présence à mes côtés aujourd'hui, qui traduit votre attachement à l'État, à son rôle dans nos territoires, aux valeurs qu'il fait vivre. C'est cela qui vous a fait venir nombreux un lundi d'août, et j'y vois déjà avec plaisir la perspective d'un travail fructueux avec les différentes forces du territoire, en premier lieu les élus,

parlementaires et maires, soyez-en vivement remerciés.

Je tiens également à rendre hommage au travail accompli par mes prédécesseurs. En particulier, Sylvie Feucher, évoquait dans son récent discours de départ très justement le travail effectué « ensemble ». En m'inscrivant dans la continuité de son action, que je salue, soyez assurés de ma volonté de poursuivre le dialogue qu'entretient l'État avec vous tous, qui n'a comme seule finalité de se placer au service de l'Ariège et des Ariégeois, dans l'application des différentes politiques publiques mises en œuvre par le Gouvernement.

Je sais le rôle primordial que jouent les élus de la République, ici en Ariège comme sur l'ensemble du territoire national. Je sais aussi que votre mission vous amène à être en première ligne pour faire avancer des projets nécessaires à la vie de nos territoires. Et que ces projets d'intérêt général heurtent parfois des intérêts particuliers, et suscitent en tout

état de cause l'intérêt de nos concitoyens et une nécessité croissante de leur présenter, leur expliquer voire d'adapter ces projets – l'État sera à vos côtés si vous le souhaitez pour les réunions publiques que vous souhaitez organiser. Ces projets suscitent parfois des oppositions ou des recours contentieux, nous vivons avec sans trembler car nous sommes évidemment attachés à agir dans la légalité. Mais lorsque certains, très minoritaires, se croient autorisés à menacer, à inciter à la violence voire à la commettre, sachez que l'équipe préfectorale, la police et la gendarmerie nationale manifesteront toujours le soutien indéfectible que l'État vous doit. C'est important de le dire, et de vous conseiller de ne pas attendre ou trop « prendre sur vous », vous n'exercez pas de responsabilité d'élus pour subir cela !

Ce petit mot sera court, et si vous ne deviez n'en retenir qu'un message, c'est que je souhaite que nous travaillions dans un dialogue permanent, dans l'accessibilité mutuelle, la simplicité des échanges et la confiance. En regardant arriver ce préfet venu de Paris, du cabinet de la Première

ministre ou avant de la préfecture de police, n'y voyez surtout pas un signe d'éloignement. En faisant davantage connaissance, vous verrez que la ruralité me parle, ma famille est plongée dans l'exploitation agricole et l'industrie notamment agroalimentaire, et mes racines sont dans un territoire rural, le Cantal, qui présente certainement des traits communs avec l'Ariège, et pas uniquement le pastoralisme. Au-delà de ces traits personnels, je crois être une personne motivée par la résolution des problèmes concrets, et par ce pragmatisme qui est la marque du métier préfectoral.

Dès ce jour et au cours des prochaines semaines, je viendrai à la rencontre des élus et des acteurs économiques, sociaux, religieux du département. Il s'agira de la meilleure des manières pour moi de découvrir cette *terre courage* (slogan du conseil départemental) de l'Ariège, ses forces, ses fragilités, ses projets, mais aussi m'efforcer de saisir l'identité,

l'esprit du territoire, et bien sûr recueillir et comprendre vos attentes.

Pour mener ces missions à bien, je sais pouvoir compter en premier lieu sur les quatre sous-préfets que je veux saluer, sur les agents de tous les services de l'État, préfectures, directions départementales, forces de sécurité et de secours, bref sur l'ensemble des femmes et des hommes qui sont et font le service public en Ariège, au sein des services de l'État, des opérateurs, des collectivités territoriales, de la fonction publique hospitalière, des organismes de sécurité sociale. Ils font vivre le service public et assurent la protection de tous, en particulier des plus vulnérables. Je m'attacherai à les défendre à valoriser leur action, et à ce qu'ils disposent des moyens et outils pour remplir leur mission.

Je ne serai pas plus long, et vous invite à partager un verre dans cette maison commune qu'est la préfecture de l'Ariège.

Je vous remercie